

COMITÉ POUR L'AMÉNAGEMENT ET L'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE L'ISÈRE

COMITÉ D'EXPANSION ÉCONOMIQUE DU TRIÈVES

PLAN D'AMÉNAGEMENT RURAL **DU TRIÈVES**

ANALYSE de la
SITUATION ÉCONOMIQUE

Plaquette d'Information
janvier 1979

S O M M A I R E

	<u>page</u>
Le site et les conditions naturelles	2
La démographie	3
La population active et les emplois	5
L'agriculture	6
L'artisanat et la petite industrie	9
L'équipement commercial	10
Le Tourisme	11
Les voies de communication et les Transports	14
Les équipements et les services communaux	16
Le cadre de vie et les équipements de service	17
Les finances locales	19

PLAN D'AMENAGEMENT RURAL DU TRIEVES

La zone du P.A.R. correspond à toutes les communes des cantons de Clelles, Mens et Monestier de Clermont et à deux communes du canton de Vif : le Gua et St Martin de la Cluze. (carte 1)

Altitude moyenne : 800 mètres.

Les communes de la haute vallée de la Gresse et du bassin de Chichilienne ont une altitude supérieure : 1000 à 1200 mètres.

Moyenne des pluies annuelle : 900 millimètres.

Les précipitations s'accroissent vers l'Ouest et le Nord.

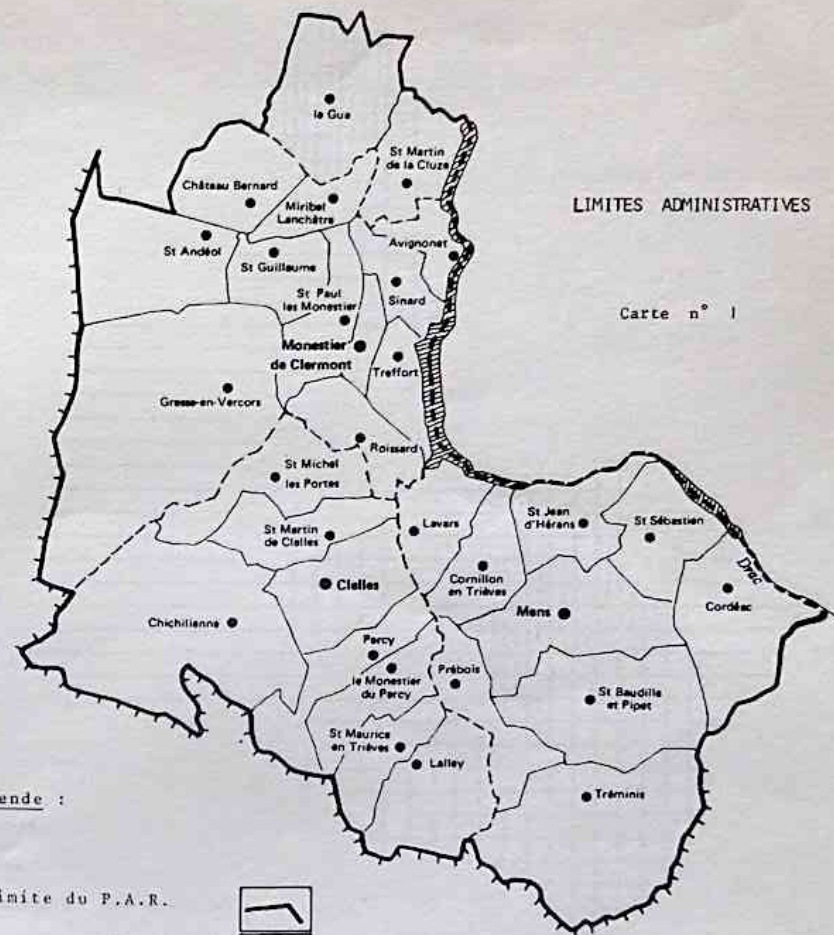
La couche neigeuse est faible, même en altitude : 2.600 mm à Gresse - 1800 à Château-Bernard.

Température moyenne annuelle à Monestier de Clermont : 7,8 degré.

Température moyenne en Juillet-Août : 15°

Température moyenne en Décembre-Janvier-Février : + 1,8°

Nombre de jours de gel : 20 jours par an.



LIMITES ADMINISTRATIVES

Carte n° 1

Légende :

Limite du P.A.R.

avec un département

avec le Drac

Limite de canton

Limite de commune

ECHELLE

0 2 4 6 8 10 km

COMITÉ POUR L'AMÉNAGEMENT
ET L'EXPANSION ÉCONOMIQUE
DE L'ISÈRE

I - LA DEMOGRAPHIE : Le TRIEVES, une région dépeuplée en voie de desertification.

	1962	1968	1975
Population totale	8.050	7.349	6.944
Variation par rapport au précédent recensement		- 8,75 %	- 5,5 %
Variation moyenne annuelle		- 1,45 %	- 0,8 %

(carte 2)

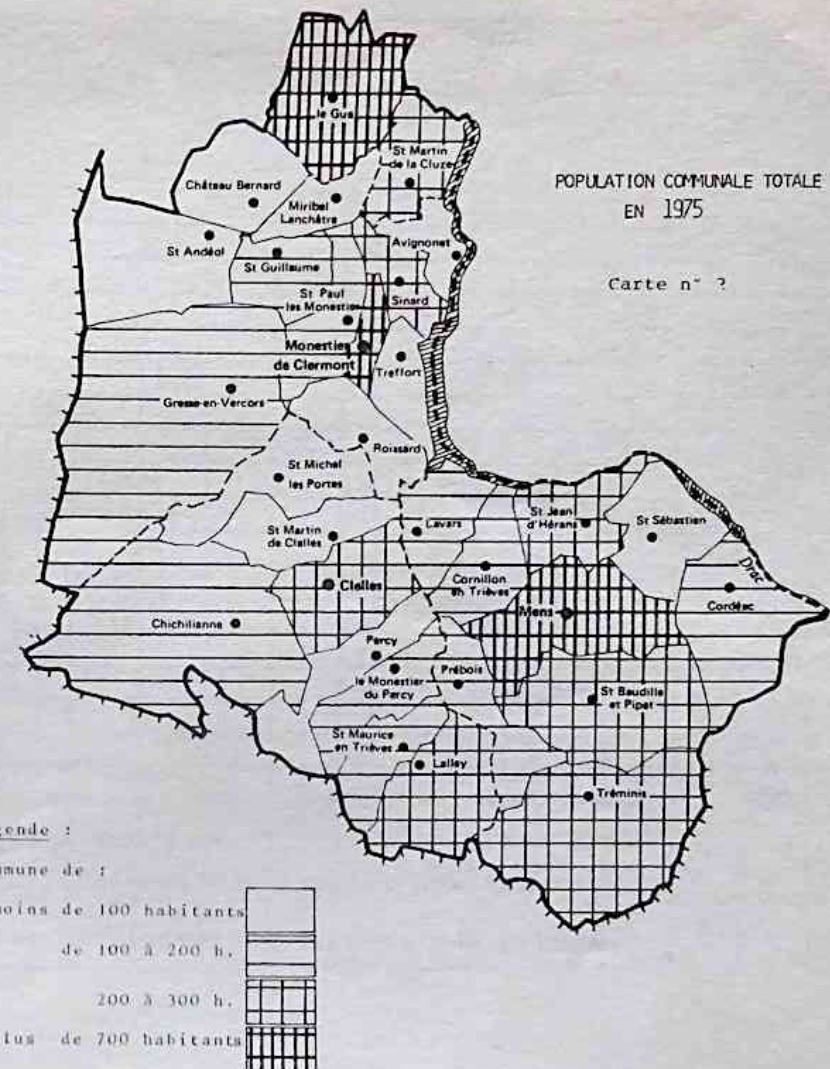
Les 3 cantons sont inégalement touchés par la baisse de l'effectif de la population entre 1968 et 1978. Par contre les 2 communes du canton de Vif sont en légère hausse depuis 1968.

Canton de Mens	- 192 habitants	- 7,4 %
de Clelles	- 123 "	- 9,3 %
de Monestier de C.	- 122 "	- 5,9 %
Total des 3 cantons	- 437 habitants	- 7,3 %

Les pyramides des âges de 1975 ont toutes les caractéristiques d'une population vieillie en voie de dépérissement. (graphique 1)
Cela est dû à des causes structurelles : tranches de 0 à 10 ans particulièrement réduites, faiblesse du nombre des jeunes adultes (20 à 45 ans), faiblesse de l'effectif féminin, taux de célibat élevé.

et à l'importance des départs hors de la zone : 4 % entre 1968 et 1975 soit 0,50 % par an.

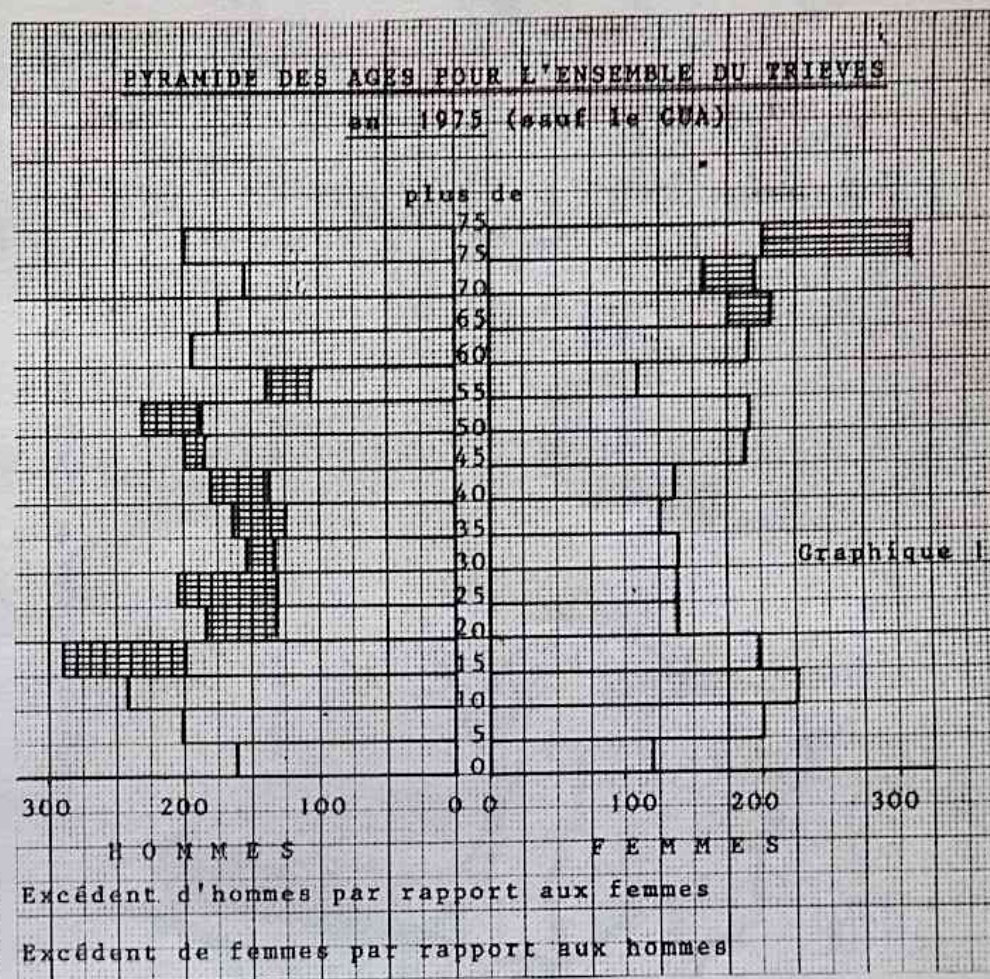
PLAN D'AMENAGEMENT RURAL DU TRIEVES



L'hémorragie provoquée par le départ des jeunes adultes a de nombreuses conséquences :

- . baisse de l'effectif total et vieillissement
- . impossibilité de reconstituer l'effectif de population par accroissement naturel.

Les communes de la frange Nord ont une évolution récente différente, la population augmente car le bilan migratoire est positif.



II - LA POPULATION ACTIVE ET LES EMPLOIS : Effondrement de la structure socio-économique traditionnelle.

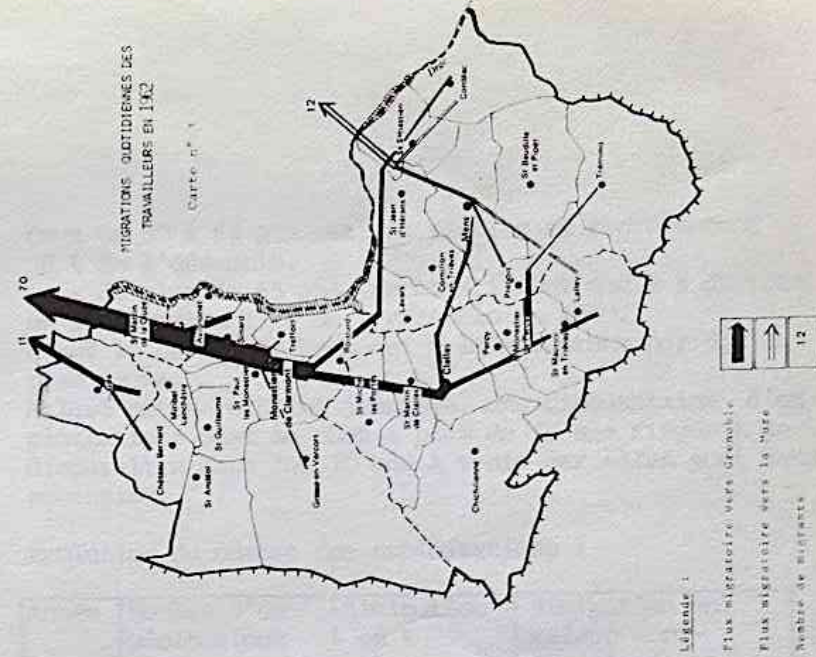
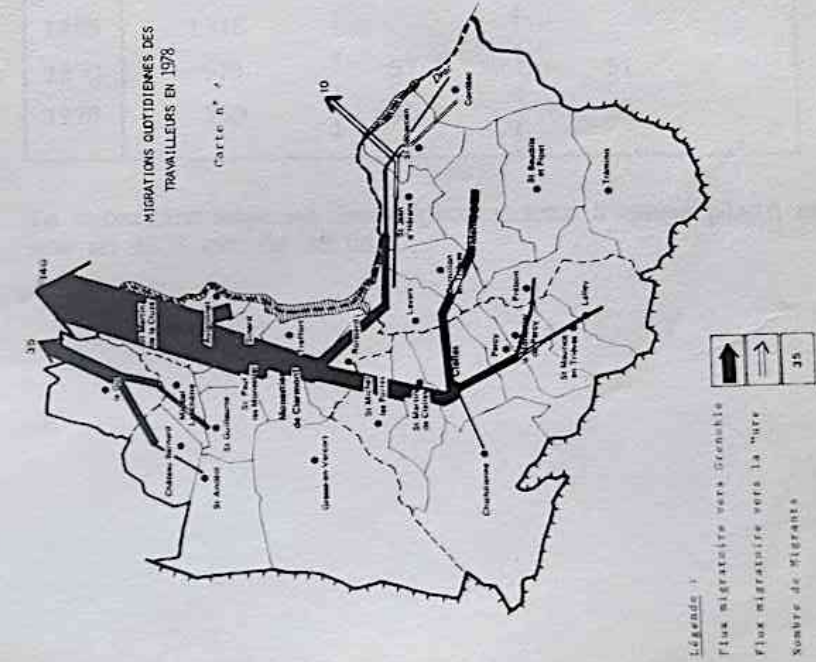
En 1975 la région du P.A.R. compte plus de 2.000 actifs, soit un taux de 35,5 % et enregistre une perte de 500 actifs entre 1968 et 1975, dont près de 400 pour l'agriculture.

Les emplois selon les activités :

	1975
Agriculture	34 %
Administrations et Services Publics	16 %
Bâtiment et T.P.	14 %
Industrie	11 %
Divers	25 % dont 7 % dans le commerce 5 % dans le Tourisme

En 1978 près de 200 personnes sortent quotidiennement pour aller travailler dans l'agglomération grenobloise. Il y en avait 170 en 1975 et 100 en 1962. (carte n°3 et 4)

PLAN D'AMENAGEMENT RURAL DU TRIEVES



III - L'AGRICULTURE : Des exploitations en profondes mutations.

En 1978, 600 personnes déclarent travailler à temps plein sur 347 exploitations recensées, soit 393 chefs d'exploitations ou associés, 165 aides familiaux et 20 salariés ; il faut rajouter 84 personnes travaillant à temps partiel sur 54 exploitations.

En 1968 1050 personnes déclaraient travailler à temps plein dans l'agriculture.

En 1975 700

En 1978 580

soit une perte de 470 emplois en 10 ans.

Evolution du nombre d'actifs par canton :

	Nombre d'actifs agricoles perdus en 10 ans	Nombre d'actifs agricoles du canton Nombre d'actifs agricoles du Trièves
Canton de Mens	370	39 %
" Clelles	30	45 %
Monestier de Cl.	70	36 %

Par contre de 1970 à 1978 on assiste à un rajeunissement de l'effectif des chefs d'exploitation.

Ceux âgés de moins de 50 ans représentent plus de 55 % en 1978 contre 48 % du total en 1970.

Ceux de 50 à 64 ans restent stables et représentent 38 % de l'ensemble.

Ceux de plus de 65 ans ne constituent que 9 % du total en 1978 contre 17 % de l'ensemble en 1970.

C'est le canton de Mens qui a la structure par âge la plus jeune.

Malgré cette relative jeunesse, une cinquantaine d'exploitations dont le chef a plus de 55 ans risquent de disparaître dans les 10 ans à venir car elles sont sans succession.

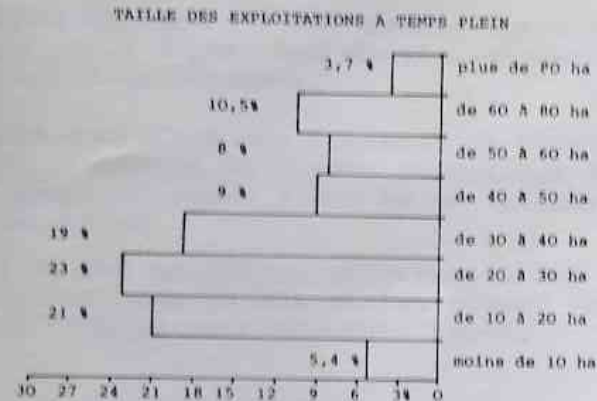
Evolution du nombre des exploitations :

Année	Nombre d'exploitations	diminution en %	diminution en valeur absolue et par an
1955	1346		
1970	579	57 %	51
1978	350	40 %	29

La superficie moyenne des exploitations à temps plein recensée en 1978 est de 38 ha.

PLAN D'AMENAGEMENT RURAL DU TRIEVES

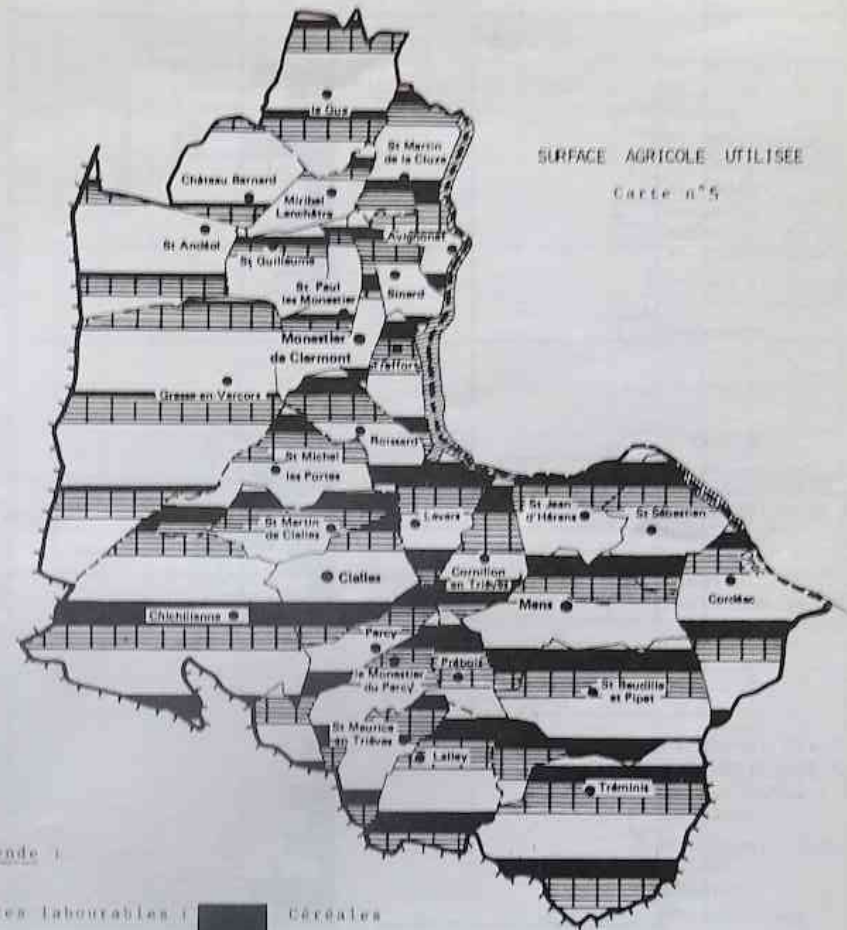
Le graphique ci-dessus précise la répartition par taille des exploitations à temps plein



La superficie de ces exploitations risque encore d'augmenter dans les 10 ans à venir. En effet, 1.000 ha provenant de 50 exploitations sans succession doivent se libérer.

Enfin 60 % des terres sont exploitées en faire valoir direct et 40 % en fermage.

L'évolution des productions végétales indique une diminution des prairies naturelles, le maintien des céréales et la généralisation des productions fourragères. (carte 5)



Légende :

Terres labourables :

Cultures fourragères

Surface toujours en herbe

Céréales

Cultures fourragères

2 cm = 100 m de la SAU

Echelle

céréales : 25 %

cult. fourragères : 25 %

FTH : 50 %

Chichilienne

ECHELLE

0 2 4 6 8 10 km

COMITE POUR L'AMENAGEMENT
ET L'EXPANSION ECONOMIQUE
DE L'ISERE

pour les productions animales, le nombre de bovins est en forte augmentation (1.000 têtes de bovins en plus de 10 ans) et le rendement laitier par vache et par an est passé de 2.300 litres en 1962 à 3.500 litres en 1976. (graphique 2)

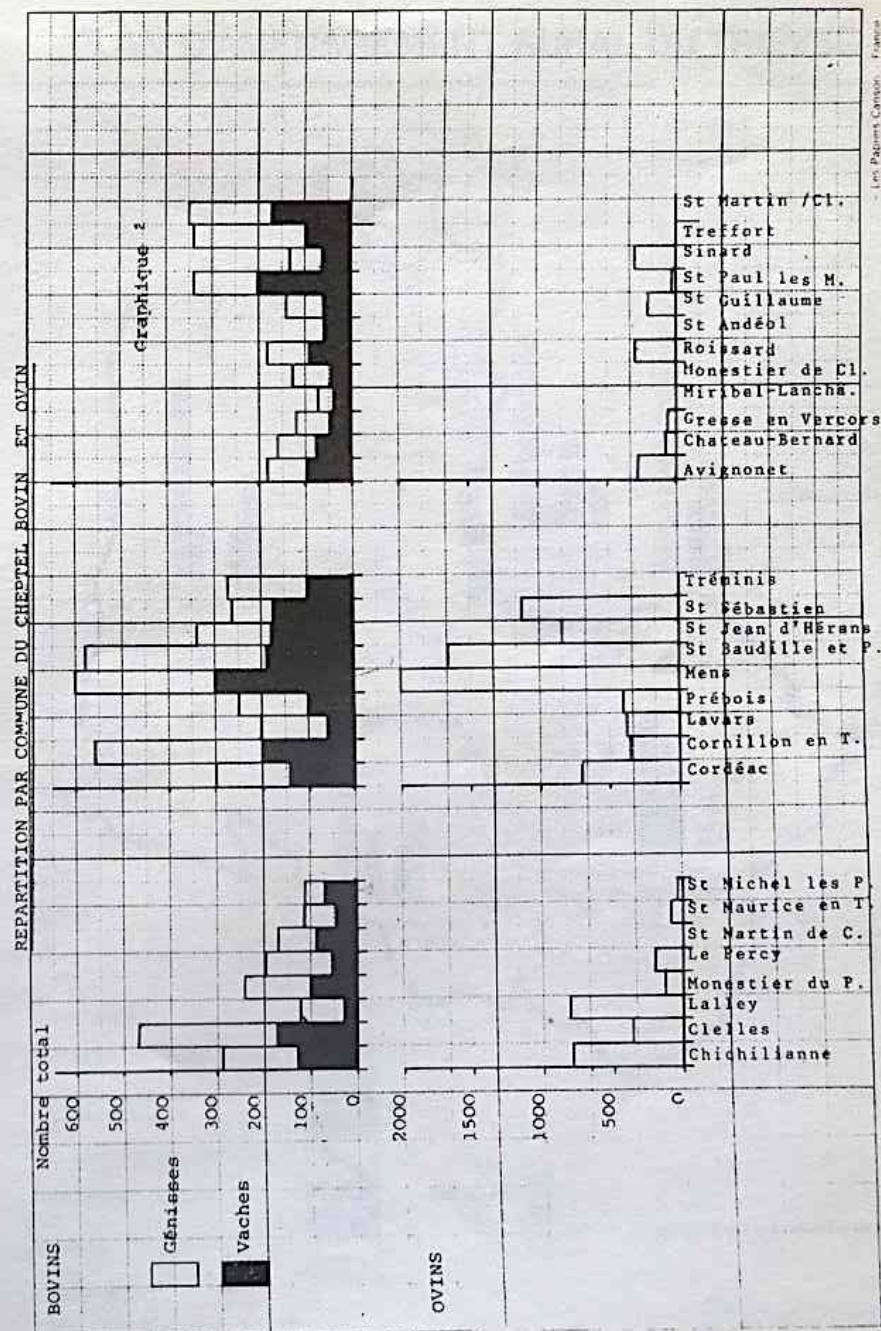
On compte également 9.600 brebis sur l'ensemble de la zone. Mais depuis une dizaine d'année les petits troupeaux disparaissent.

La forêt constitue une richesse du TRIEVES. On recense 12.000 ha de forêts domaniales et communales dont seulement 7.000 ha en futaies régulières ou jardinnières.

Depuis 10 ans un effort important a été fait pour l'équipement des forêts et les coupes invendues dans le TRIEVES sont devenues rares.

Il n'en est pas de même pour les 10.000 hectares de forêts privées, insuffisamment exploitées.

16 scieurs ou exploitants forestiers sont installés sur la zone, mais aucune transformation élaborée n'est faite sur place.



PLAN D'AMENAGEMENT RURAL DU TRIEVES

IV - L'ARTISANAT ET LA PETITE INDUSTRIE : seul

le bâtiment se maintient dans une structure en voie de disparition.

Le TRIEVES se caractérise par de très petites entreprises :

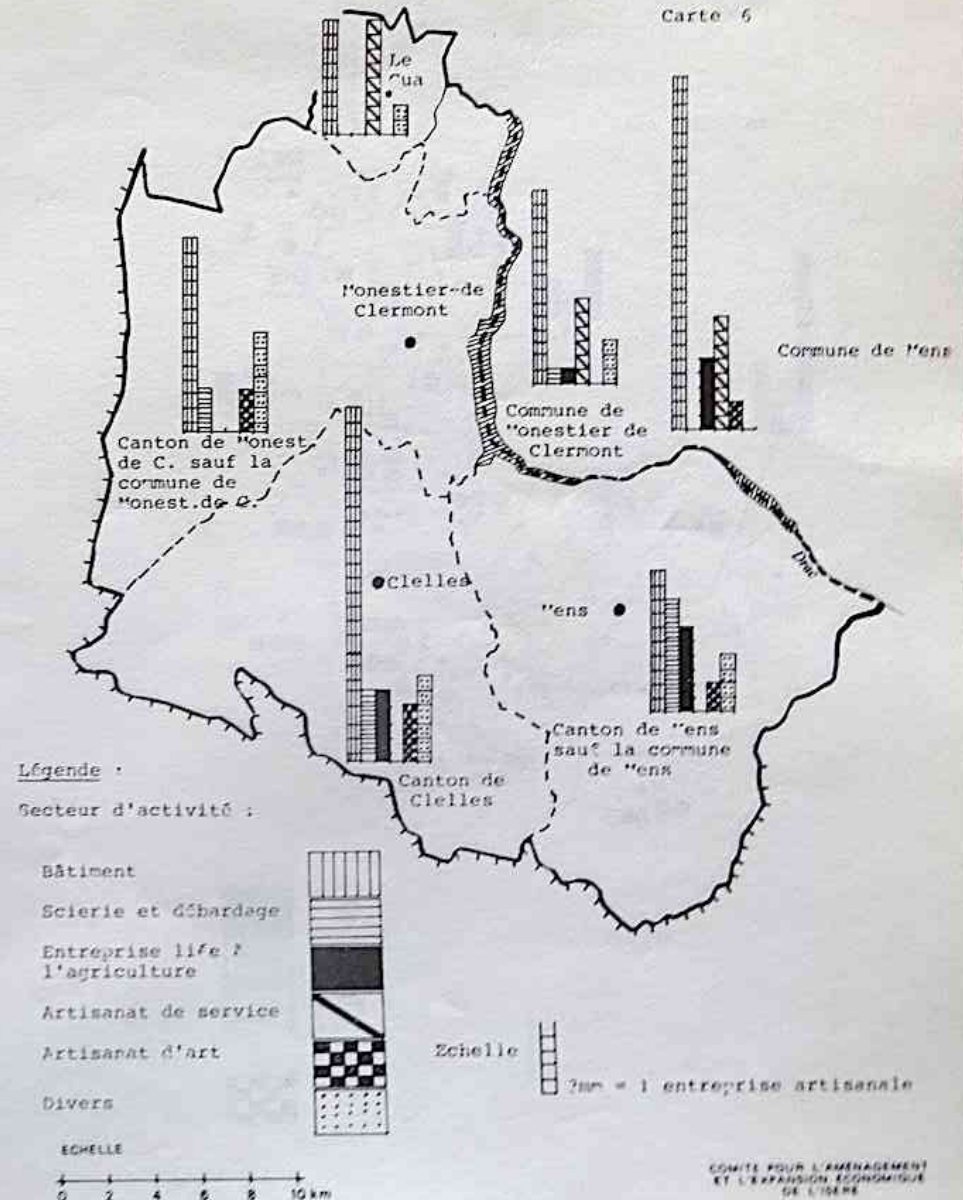
- 113 sans employés
- 33 avec 1 ou 2 employés
- 30 entreprises de 5 à 20 employés
- 1 entreprise de plus de 70 employés.

soit 177 entreprises offrent seulement 300 emplois salariés en 1978 et plus de 18 entreprises au Gua offrent 70 emplois environ. (carte 6)

La structure traditionnelle a disparu. L'importance du nombre des entreprises du bâtiment est liée surtout à la construction de résidences secondaires, l'entretien et l'équipement des résidences anciennes et aux travaux publics locaux.

La structure artisanale nouvelle liée en partie seulement à la population autochtone est donc une structure relativement fragile et se caractérise par la baisse du nombre des emplois salariés surtout concentrés aujourd'hui dans le canton de Monestier de Clermont.

L'ARTISANAT
Carte 6



PLAN D'AMENAGEMENT RURAL DU TRIEVES

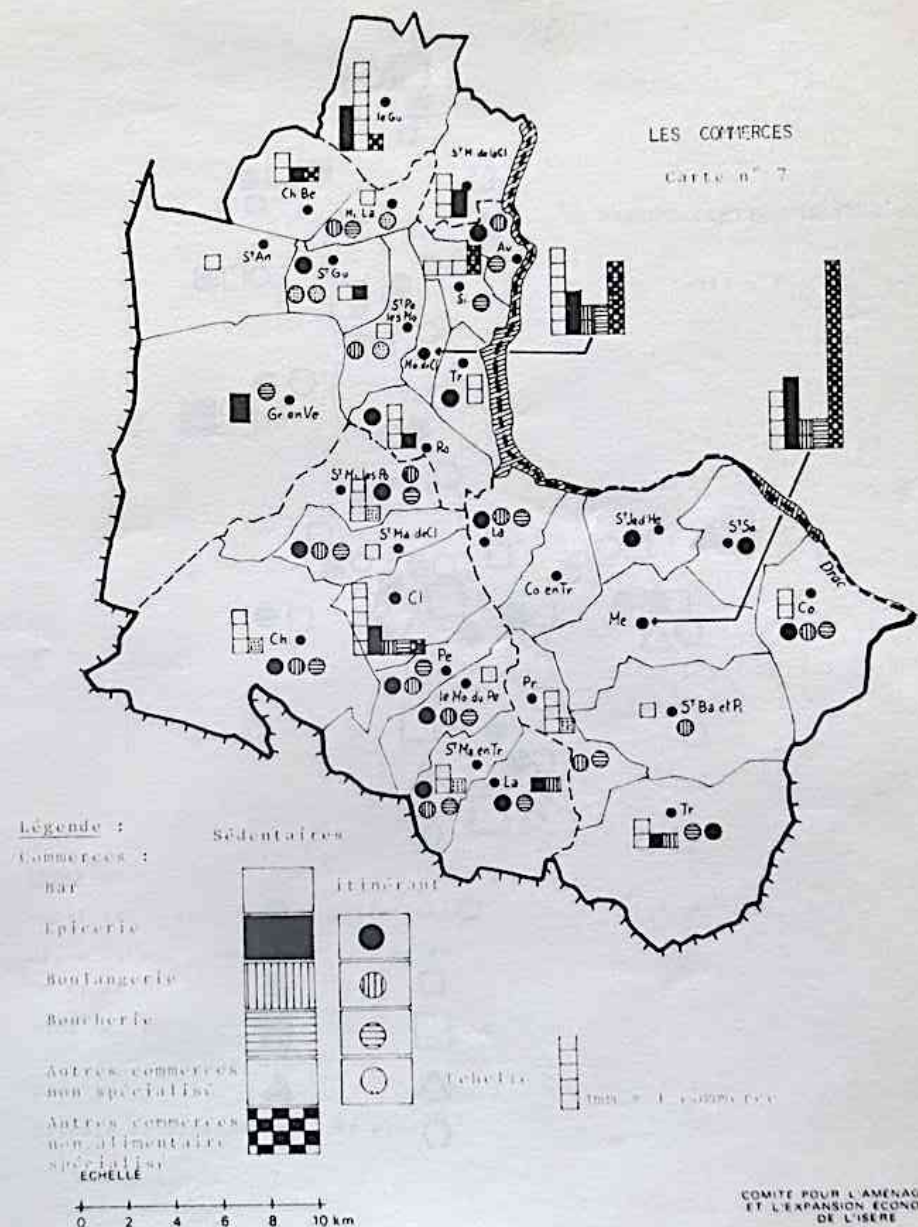
V - L'EQUIPEMENT COMMERCIAL : une couverture commerciale réduite qui cherche à s'adapter aux besoins locaux.

Seules les communes de Mens, Monestier de Clermont, le Gua et Clelles possèdent les commerces les plus élémentaires (épicerie, boucherie, boulangerie, tabac-journaux, Café-restaurant). Elles concentrent 50 % des 120 commerces de la zone du P.A.R. (carte 7)

Toutes les communes de moins de 200 habitants et celles ayant moins de 10 habitants au Km² ont un équipement commercial inexistant ou partiel. Une légère diversification apparaît pour les communes de 200 à 300 habitants.

Les disparitions et créations tendent à mettre en place une nouvelle structure commerciale à la fois plus concentrée et adaptée à une autre clientèle, les touristes, au détriment de la population sédentaire insuffisante et clairsemée.

Cette évolution se constate également au niveau du commerce itinérant.



PLAN D'AMENAGEMENT RURAL DU TRIEVES

VI - LE TOURISME : Des équipements de loisirs concentrés et une capacité d'accueil diffuse.

Dans le TRIEVES, les modes d'accueil sont diversifiées mais les capacités, la fréquentation et l'évolution sont différentes selon les modes d'hébergement. (carte 8)

28 hôtels offrent 354 chambres. C'est le canton de Mens qui a l'effectif le plus réduit.

Depuis 1975, 10 hôtels ont disparus dans la zone du P.A.R. La capacité d'accueil est en baisse et se concentre le long de la R.N 75 au détriment des villages.

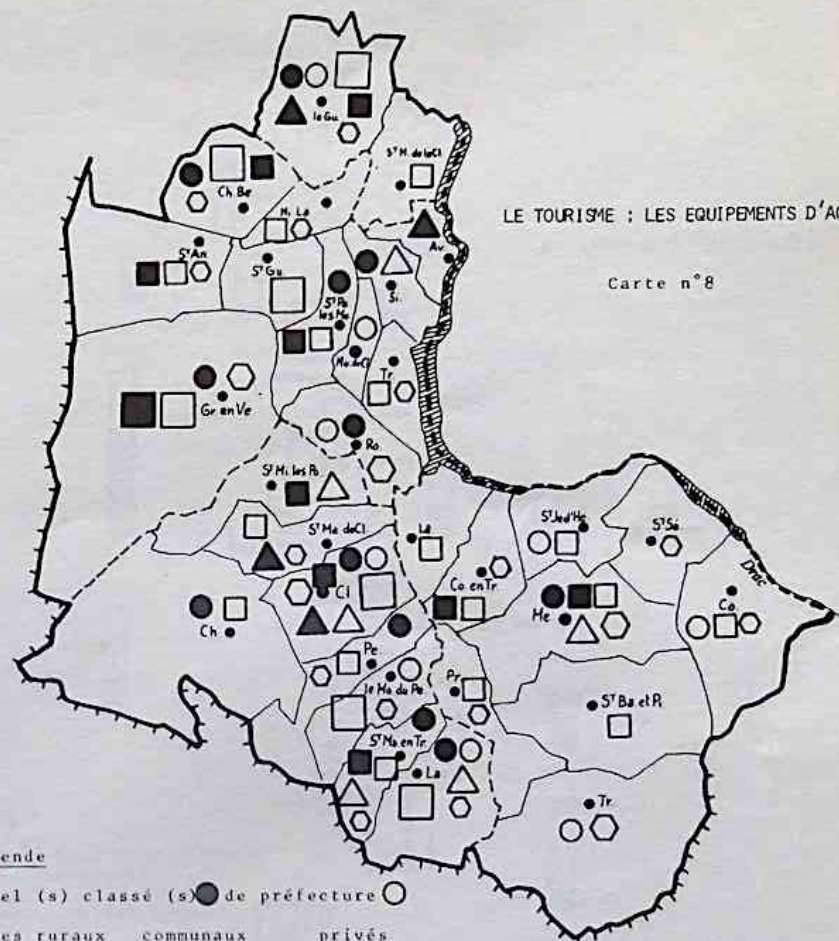
Evolution du nombre de gîtes ruraux

	1970	1978	1979 (prévision)
Gîtes communaux	12	35	18
Gîtes privés	50	110	39

Actuellement les communes du canton de Mens et celles du bord du lac de Montheynard sont très peu pourvues de ce type d'équipement.

LE TOURISME : LES EQUIPEMENTS D'ACCUEIL

Carte n°8



Légende

Hôtel (s) classé (s)	de préfecture	
Gîtes ruraux	communaux	privés
Moins de 10	■	□
Plus de 10	■	□
Camping	▲	△
Colonie de vacances	2 et plus	○

ECHELLE



PLAN D'AMENAGEMENT RURAL DU TRIEVES

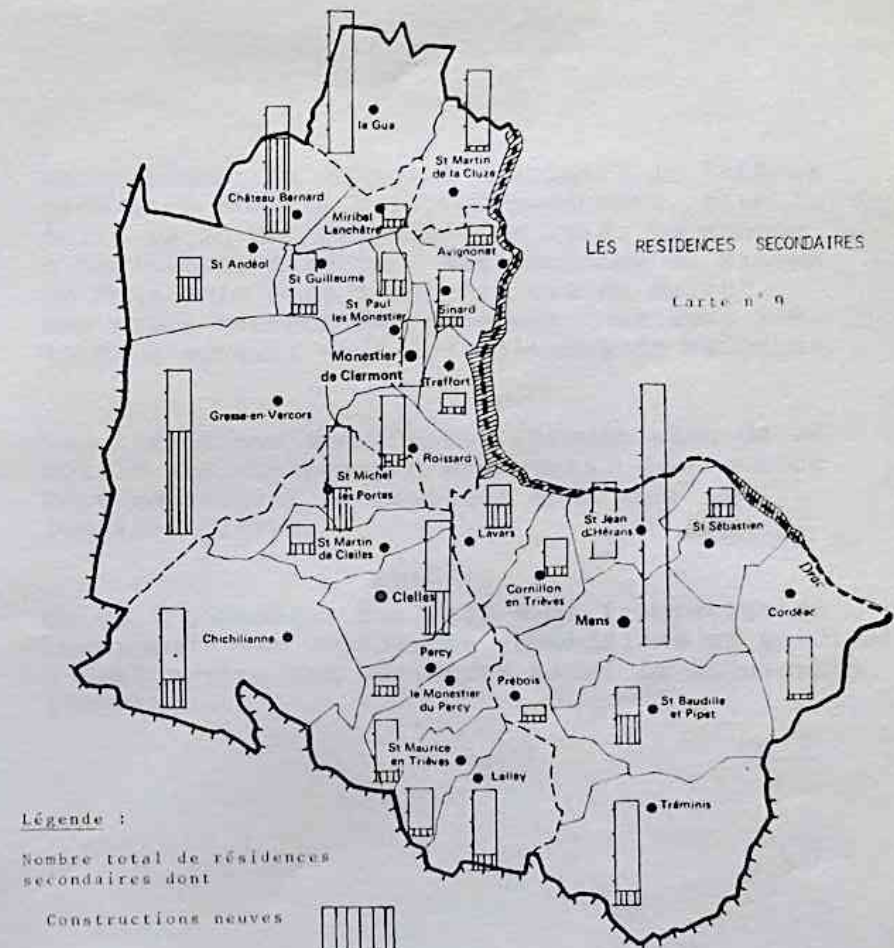
L'utilisation des gîtes est limitée à la période d'été et une partie des week-end pour la majorité d'entre eux. Seuls les gîtes de la frange Est du Vercors peuvent être loués pendant deux saisons.

Les campings sont peu nombreux (6 au total) et les 24 colonies de vacances peuvent accueillir plus de 5.300 enfants pendant les 2 mois d'été. En 1978 ce type d'accueil est une activité toujours importante, concentrée sur une courte période de l'année, mais qui pourrait se développer l'hiver avec en particulier l'aménagement des locaux.

Les résidences secondaires sont la forme d'hébergement la plus importante par sa capacité d'accueil. On peut estimer le nombre des résidences secondaires à plus de 1750 en 1978 ; elles peuvent accueillir environ 7.000 personnes. (carte 9)

Mais la diminution de la fréquentation et son instabilité sont dangereuses pour l'équilibre économique de la région.

Des équipements de loisirs et une meilleure animation peuvent déterminer une meilleure fréquentation, son allongement ou la création d'une double saison touristique.



ECHELLE



COMITÉ POUR L'AMÉNAGEMENT
ET L'EXPANSION ÉCONOMIQUE
DE L'ISÈRE

Dans l'ensemble de la zone les équipements de loisirs sont relativement peu nombreux, et ne déterminent pas de grosses concentrations. Le tourisme conserve son caractère diffus mais quelques pôles apparaissent, autour des stations de ski surtout.

L'aménagement des bords du lac de Montheynard créera dans quelques années un nouveau centre. Il semble nécessaire que l'aménagement touristique se fasse lentement vu la faiblesse de l'effectif de population sédentaire et son manque de qualification pour les métiers du Tourisme.

L'orientation vers le tourisme de type familial doit être conservé, elle ne va pas à l'encontre d'aménagements ponctuels pouvant être utilisés par des vacanciers de communes environnantes.

Actuellement la capacité d'accueil du Trièves peut être évaluée à 13.000 personnes, elle était de 10.000 personnes en 1968. Le manque d'équipement d'accueil des communes du canton de Mens doit être à nouveau mis en relief car cette carence est générale pour tous les types d'accueil sauf les colonies de vacances.

Les résidences secondaires forment plus de la moitié des équipements d'accueil. Leur nombre doit contribuer au maintien d'un tourisme familial diffus.

On doit cependant remédier à la fréquentation moyenne de ces résidences secondaires et susciter l'intégration des résidents parmi la population sédentaire.

PLAN D'AMENAGEMENT RURAL DU TRIEVES

VII - LES VOIES DE COMMUNICATION ET LES

TRANSPORTS : un réseau dense mais tributaire des conditions naturelles.

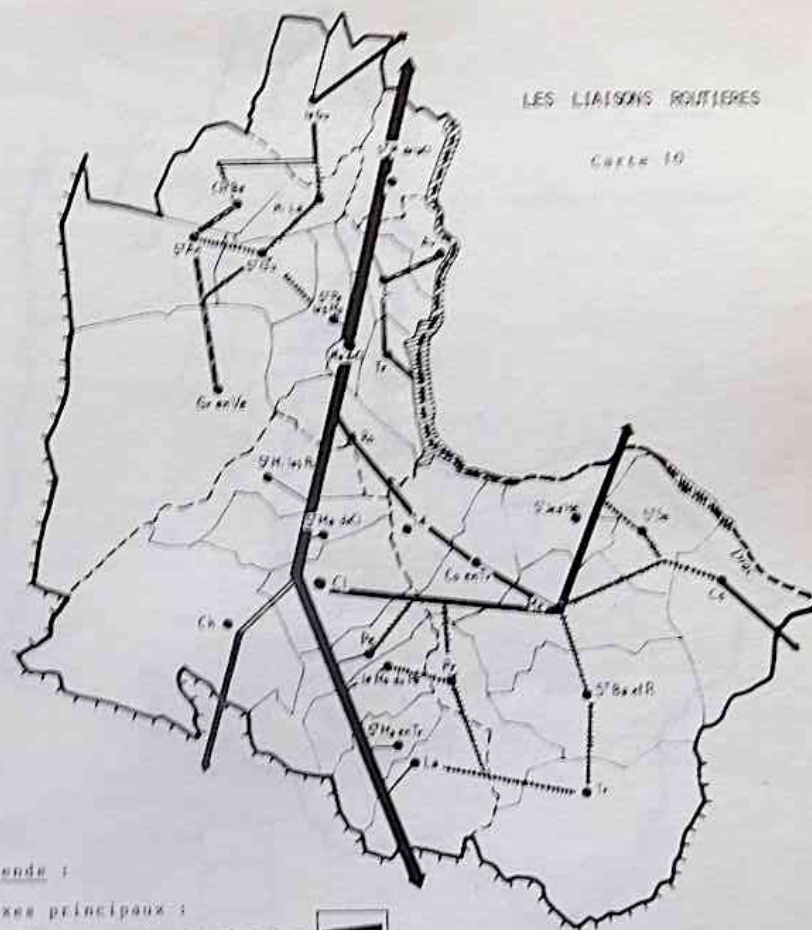
Située au Sud du Département de l'Isère, la zone du P.A.R. est reliée à l'extérieur uniquement par un axe Nord-Sud constitué par la R.N. 75 Grenoble - Sisteron.

A l'Ouest les falaises orientales du Vercors rendent difficiles les communications.

A l'Est les Gorges du Drac, abruptes et profondes isolent le Trièves de la Matheysine.

Les relations internes Nord-Sud et surtout Est-Ouest sont rendues difficiles par les profondes entailles du réseau hydrographique. Le relief augmente les distances et l'enneigement accroît parfois les difficultés de circulation. (carte 10)

La voirie communale et rurale compte 900 Kms dont 270 de voies goudronnées. L'entretien et le goudronnage de ces chemins sont une charge importante pour les communes.



Légende :

- Axes principaux :
R.N. 75 de Grenoble à Sisteron
- Axes intérieurs et liaisons avec petits centres extérieurs
- Raccordement avec les axes principaux :
- Bon état et court
- Mauvais état et long

- Routes d'intérêt touristique :
- Bon état
- Mauvais état

ECHELLE



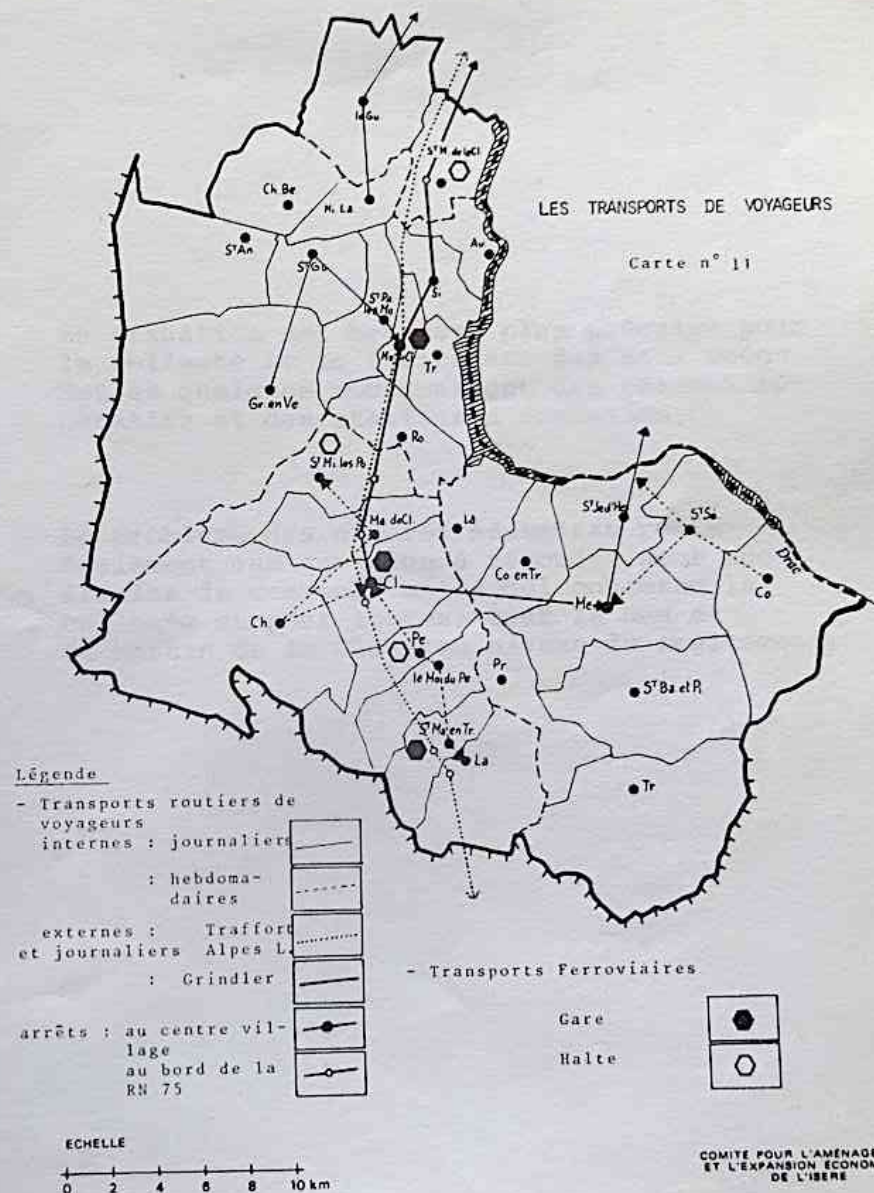
PLAN D'AMENAGEMENT RURAL DU TRIEVES

Les transports de voyageurs (routiers ou ferrés) desservent assez mal les communes du Trièves. (carte 11)

Un seul service de cars de voyageurs est spécifique au Trièves. Les autres compagnies, à l'occasion d'une liaison quotidienne vers le sud de la France ont des arrêts situés exclusivement sur la R.N. 75.

Le chemin de fer ne dessert que 6 gares ou haltes, toutes situées en dehors des villages sauf celle de Monestier. L'accès aux gares est très mal assuré et le trafic Voyageurs est surtout concentré en début et en fin de semaine ou il double.

Le trafic marchandises est en général limité aux trains de 300 tonnes de charge utile pour des raisons d'exploitation et le service des colis express a été supprimé en gare de Monestier de Clermont en Juillet 1978.



VIII - LES EQUIPEMENTS ET LES SERVICES COMMUN-
NAUX : une situation satisfaisante
mais un équilibre précaire.

L'alimentation en eau potable est satisfaisante pour la quasi totalité du Trièves. Des extensions de la desserte, des améliorations de captage, des constructions de réservoirs sont cependant à prévoir dans une quinzaine de communes ; il est également nécessaire de développer la connaissance des ressources en eau.

La desserte en électricité est assurée sur l'ensemble des communes. L'ancienneté des réseaux a nécessité de nombreux renforcements et améliorations. D'autres travaux sont en cours ou à programmer pour tenir compte de l'augmentation des besoins et du développement touristique.

La situation est beaucoup plus précaire pour la collecte et le traitement des eaux usées. Seules quelques communes ont des réseaux séparatifs et des stations d'épuration.

Le problème des ordures ménagères reste également une question à résoudre pour une dizaine de communes en ce qui concerne la collecte et pour toutes, sauf le Gua et St Martin de la Cluze, au niveau du traitement.

IX - LE CADRE DE VIE ET LES EQUIPEMENTS DE SERVICE :

Une amélioration des services passe par leur adaptation aux conditions géographiques et humaines locales.

	1968	1975
Parc des logements :	3465	4020

sur les 555 logements nouveaux, seulement 180 (soit 32 %) sont des résidences principales.

Nombre total de résidences secondaires par rapport au total des résidences (sans les logements vacants).

Canton de Clelles	50 %	de résidences principales
" de Mens	60 %	" "
" de Monestier C.	59 %	" "

Actuellement la demande de logement n'est pas satisfaisante. Les logements vacants susceptibles de devenir des résidences principales sont pratiquement inexistantes.

La situation devrait se débloquer par la mise sur le marché de plus de 20 logements H.L.M. au début de 1979.

Par ailleurs une soixantaine sont en projet ainsi que 19 lotissements communaux et 12 logements privés. Mais ces derniers sont le plus souvent occupés par des résidences secondaires.

L'équipement téléphonique est satisfaisant. Fin 1979 toutes les communes devraient être reliées avec l'automatique et les demandes en attente résorbées.

Les équipements sportifs et socio-éducatifs sont peu nombreux et concentrés essentiellement à Mens, Monestier de Clermont et au Gua.

Un secteur sanitaire et social adapté au milieu rural est en cours d'installation sur la zone du P.A.R. Après une période d'information et de sensibilisation de l'opinion, les réalisations devraient se faire.

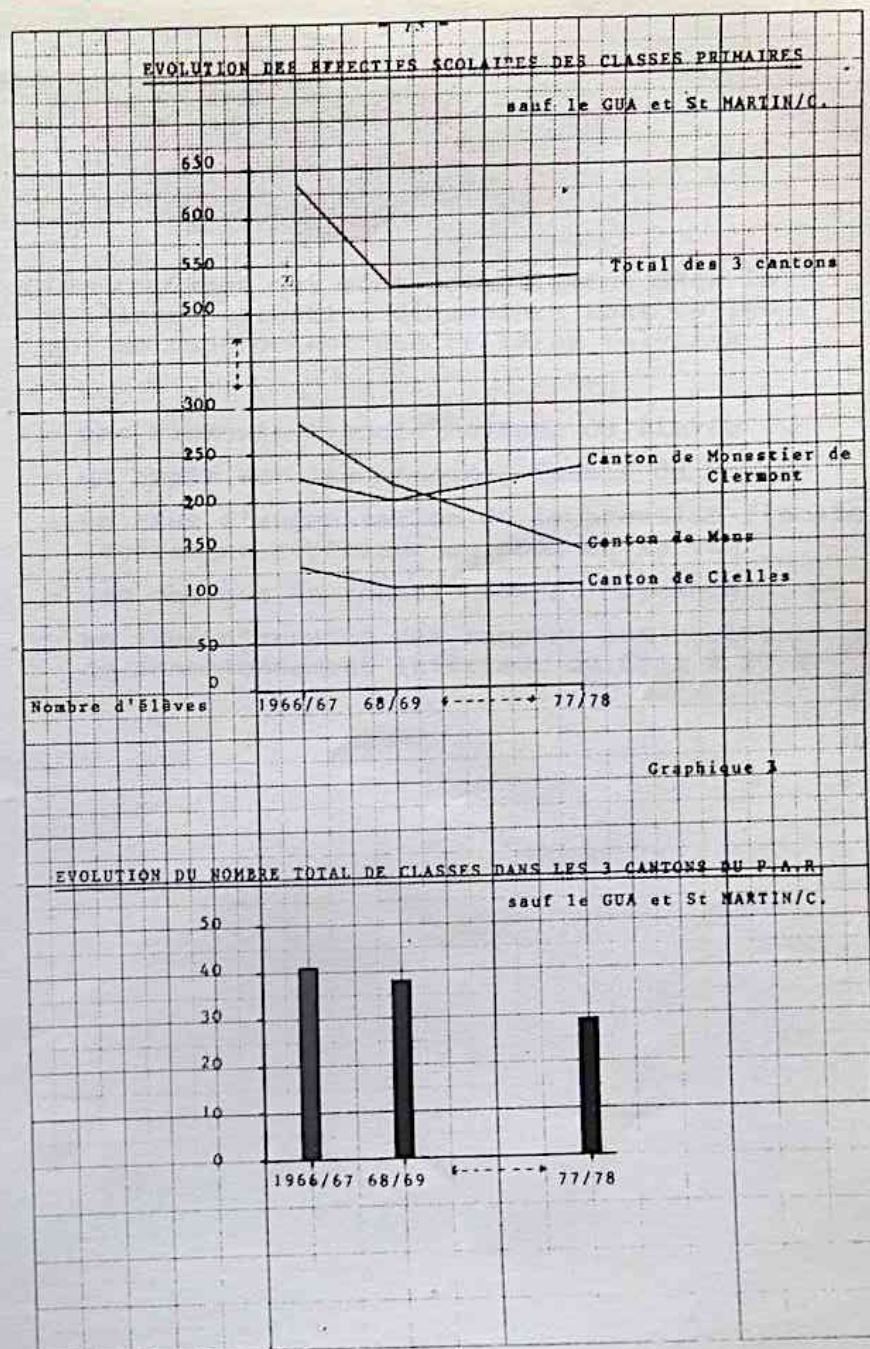
Dans l'ensemble du P.A.R. on dénombre :

25 établissements scolaires du premier degré
36 classes dont seulement 3 Maternelles
669 élèves en 1978.

La chute très rapide des effectifs entre 1966 et 1969 s'est ralentie et stabilisée mais 7 communes n'ont plus d'écoles. (graphique 3)

Le canton de MENS est le seul gravement touché par la baisse des effectifs depuis 1969. Les effectifs du canton de Clelles sont stables tandis qu'ils progressent pour celui de Monestier de Clermont.

La baisse des effectifs du primaire se répercute sur le secondaire. Les 2 collèges de Mens et Monestier de Clermont ne totalisent que 370 élèves dont 64 venant de l'agglomération grenobloise.



X - LES FINANCES LOCALES : de grandes disparités

Les communes du P.A.R. du Trièves présentent une grande disparité du point de vue de leur richesse. 3 catégories de communes se dégagent :

- les communes agricoles dont la richesse fiscale faible pèse essentiellement sur les habitants
- les communes qui touchent une taxe professionnelle d'E.D.F. (barrage de Montheynard) ont une richesse fiscale très élevée et par conséquence une pression fiscale sur les ménages plus faible.
- Les communes forestières dont la richesse fiscale est assurée pour l'exploitation de ressources communales et qui ont une pression fiscale sur les ménages faible.

A cette disparité fiscale s'ajoute des disparités géographiques et humaines : des communes de faible taille démographique face à des communes relativement plus importantes ayant une fonction de centre et qui, à ce titre, doivent gérer un nombre de services plus importants. Ceux-ci ont entraîné des investissements alourdissant les charges de la dette et du fonctionnement.

Les communes qui sont actuellement dans la meilleure situation financière sont celles qui se rapprochent des critères suivants :

- une richesse fiscale moyenne ou élevée
- un impôt sur les ménages, faible ou moyen
- un taux d'augmentation de la pression fiscale, légèrement supérieur au coût de la vie
- des charges de fonctionnement moyennes
- un taux d'annuité par rapport aux recettes de fonctionnement inférieur ou égal à 20 %.

Cette plaquette présente d'une manière très brève et synthétique la situation économique des communes du P.A.R. du TRIEVES.

Elle reprend et résume un document plus complet présenté en Novembre 1978 à la Commission Pleinière ; ce dernier peut être consulté dans toutes les mairies du TRIEVES.

Largement diffusée à l'ensemble des Conseils Municipaux, aux organismes socio-professionnels, aux associations, cette plaquette doit informer, contribuer à la réflexion de tous et compléter les réunions communales d'information qui se sont déroulées en Décembre 1978 et Janvier 1979.

Elle doit également préparer la 2ème phase du Plan d'Aménagement Rural, la définition des priorités d'aménagement et l'élaboration des propositions d'action.

Trois groupes de travail ont été constitués à cet effet sur :

- l'agriculture
- les activités économiques
- les équipements et les services.

L'ensemble des élus et de la population est invité à participer activement à cette phase de travail.

Les propositions d'aménagement, le Plan d'Aménagement Rural doivent être l'oeuvre de tous.